

L'emploi des jeunes, un accélérateur de résilience

Le plan de relance incite les collectivités territoriales et les entreprises à accompagner les jeunes pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire.

Nous nous félicitons d'avoir voté en Conseil Municipal du 10 décembre 2020 la mise en place du dispositif du service civique au sein des services municipaux de Versailles. Créé en 2010, le service civique permet à un jeune de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap, de s'engager en étant indemnisé sur une durée de 6 à 12 mois et au moins 24 heures par semaine, pour mener des missions dans des domaines prioritaires. De même, les parcours emploi compétences créés en 2018 (contrats de droit privé de 6 à 12 mois, renouvelables dans la limite de 24 mois, et de minimum 20 heures par semaine) permettent de développer la maîtrise de comportements professionnels et des compétences techniques qui répondent à des besoins du bassin d'emploi. Ces dispositifs ouverts aux collectivités territoriales et aux associations sont de bonnes solutions pour remplacer les petits boulots dont les étudiants ont besoin pour financer leurs études et commencer à construire leur CV. Pour Versailles, ils sont une opportunité de renforcer la présence sur le terrain au plus près des habitants d'un certain nombre de services insuffisamment rendus : conseil numérique et assistance aux démarches administratives en ligne, soutien scolaire pour rattraper le décrochage lié aux périodes de confinement, soutien à la campagne de vaccination, services à la personne, médiation, surveillance d'équipements sportifs pendant les vacances scolaires ou de bibliothèques pour étendre les horaires d'ouverture aux actifs, contribution aux projets de transition écologique, etc.

Les entreprises peuvent accélérer leur engagement social sur le territoire, au travers de l'apprentissage et des stages, de l'insertion des personnes handicapées et de l'inclusion économique des personnes dont les compétences sont en inadéquation avec les besoins des recruteurs. Outre les aides financières aux entreprises du plan de relance, la plateforme <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/> accompagne les jeunes dans leur parcours professionnel en les mettant en relation avec les employeurs qui s'engagent. A Versailles, la création à court terme d'une plateforme « 1jeune1solution » versaillaise serait utile ainsi qu'à moyen terme une « Maison de l'Emploi, des Métiers et de la Formation » réunissant tous les acteurs du territoire en un lieu unique.

Il faut un plan d'action emploi jeunes, pas seulement parce que le chômage des jeunes et son cortège de risques sociaux est un sujet de préoccupation majeure, mais aussi parce que c'est un formidable levier de résilience collective. Alors ne laissons aucun jeune sans solution et faisons bénéficier la ville de leur énergie. Le prochain forum pour l'emploi devra y contribuer.

Anne-France Simon

Ensemblevivonsversailles.fr

ensemblevivonsversailles@gmail.com